

Concours 2021-2022

BOURSE DE MAÎTRISE *SID LEE ARCHITECTURE* de la Chaire UNESCO en paysage urbain

Une bourse de maîtrise de 10 000 \$

La bourse de maîtrise vise à soutenir une personne étudiante qui œuvrent dans les domaines du paysage urbain (architecture, architecture de paysage, design urbain, urbanisme et design industriel) conformément aux orientations de la Chaire UNESCO en paysage urbain de l'Université de Montréal et les programmes de l'UNESCO associés.

Pour l'année 2021-2022, la Chaire UNESCO en paysage urbain de l'Université de Montréal définit trois thématiques prioritaires :

- Outils numériques et intelligence artificielle
- Transition sociale, écologique et économique
- Le Fleuve Saint-Laurent

Critères d'admissibilité

- Être inscrite ou inscrit à plein temps dans un programme d'études de 2^e cycle à la Faculté de l'aménagement (concours ouvert aux étudiants en 1^{re} année d'études).

Critères d'attribution

- Justifier l'excellence du dossier universitaire;
- Démontrer la conformité du projet de maîtrise (mémoire ou travail de fin d'études) avec les orientations de Chaire UNESCO en paysage urbain (en architecture, architecture de paysage, design urbain, urbanisme et design industriel);
- Démontrer la conformité du projet de recherche avec les thématiques prioritaires 2021-2022 de la Chaire UNESCO en paysage urbain.

Dossier de candidature

- Curriculum vitae comprenant, entre autres, les prix et bourses obtenus;
- Relevés de notes (non officiels) des 1^{er} et 2^e cycle;
- Présentation du projet de maîtrise -mémoire ou travail de fin d'études- (4 pages maximum) en lien avec la mission et les thématiques prioritaires de la Chaire UNESCO en paysage urbain.

Comité d'attribution

La sélection de la personne récipiendaire s'effectuera par un comité d'attribution composé de :

- Doyen de la Faculté de l'aménagement;
- Titulaire de la Chaire UNESCO en paysage urbain;
- Une (1) professeure de la Faculté de l'aménagement;
- Un (1) représentant de Sid Lee Architecture qui agira à titre d'observateur.

Le comité sera particulièrement attentif à qualité du dossier universitaire et à la pertinence du projet de maîtrise par rapport à la mission de la Chaire UNESCO en paysage urbain.

Modalités d'attribution

La personne récipiendaire recevra la bourse en deux versements de 5 000 \$, soit un 1^{er} versement au trimestre d'automne et un 2^e à celui de l'hiver suivant.

Dépôt des candidatures

Dépôt du dossier : **15 mai 2021**

Le dossier en format PDF doit être acheminé (via WeTransfer) à l'attention de M. Shin Koseki : shin.koseki@umontreal.ca

Une confirmation de réception vous sera envoyée.

Informations supplémentaires

www.unesco-paysage.umontreal.ca